

AGENDAS POUR 1902, en vente à la librairie du Journal de Roubaix.

COMMUNICATIONS. ROUBAIX. — Cercle du Sacré-Cœur. — Vendredi, à huit heures, réunion de la Commission; à neuf heures, réunion générale. Présence urgente.

— Philharmonique du Sacré-Cœur. — Répétition samedi, 9 novembre, à huit heures du soir, des exercices qui seront exécutés le dimanche 10 courant, à l'Hotel de Ville, pendant le concert organisé par l'Association des anciens élèves de l'école de la rue Ternaux. Plusieurs communications seront faites pour la soirée du lendemain.

— Cercle Philanthropique Roubaix. — Répétition le dimanche 10 courant, à quatre heures précises, chez M. Jurion, Café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, le grand banquet annuel du Cercle Philanthropique Roubaix. Les membres honoraires qui désirent assister sont priés de se faire inscrire avant vendredi soir, au siège du Cercle. Le prix est fixé à deux francs. La Commission rappelle aux membres actuels qu'il y aura une grande réunion le samedi 9 courant, à huit heures très précises du soir, et compte sur la présence de tous ses membres.

CROIX

LA PEKE MOTELLE DE LA RUE DE WASQUET. — Les membres du Comité de la Peke Motelle de la rue de Wasquet, se réuniront le dimanche 10 courant, à huit heures, au Café de la Peke Motelle, pour le banquet annuel. Le Comité rappelle aux membres actuels qu'il y aura une grande réunion le samedi 9 courant, à huit heures très précises du soir, et compte sur la présence de tous ses membres.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un distillateur de l'usine H. Dubois, M. Paul Vandeweyer, âgé de 31 ans, a été tué par la machine à vapeur de son usine.

WASQUICAL. — M. Albert Deloche, de Wasquical, a été élu membre du Comité de la Peke Motelle de la rue de Wasquet.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

ASSOCIATION D'UN EXPLUË. — Les gendarmes de l'école de la rue de Wasquet ont arrêté un jeune homme de 22 ans, nommé Henri Dekeker, l'unique du quartier ayant été la prévention de meurtre, Dekeker est pourvu d'un certificat d'incapacité de coup mortel. L'accusé sera défendu par M. Jardi.

du cinéâtre, trouvée trop étroite ou pas profonde. Une personne de la commune qui a fait la remarque au fossoyeur s'est adressé de lui cette réponse: « Si ça n'est pas bien, vous n'avez qu'à faire vous-même ». M. le Maire fera au fossoyeur de sévères observations à ce sujet, au nom du Conseil. La séance a pris fin à dix heures au quart.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. Maison fondée en 1835. (Maison à Tourcoing, rue Carnot, 6) Carreaux, lettres, lettres, lettres, lettres de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. — Exécution rapide.

Enseignement, 13, rue du Bois.

BANQUE LYONNAISE. CONSEILS SUR PLACEMENTS DE TOUT REPOS. ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME. Paiement de Coupons sans aucune retenue.

Banque Lyonnaise, 54, Grande-Rue, 54 ROUBAIX.

WATRELOS. FUNDATION DE COURS DE LANGUES ANGLAISE ET ALLEMANDE. Par décision du Conseil municipal en date du 8 octobre dernier, des cours de langues anglaise et allemande ont été créés à Watrelos.

STATISTIQUE DÉTAT-CIVIL D'OCTOBRE. — 11 y a eu en octobre, 56 naissances, 32 décès, 16 mariages, 1 divorce.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'usine Lederey Dupont, Anatole Duguessoy, demeurant rue du Bureau, a reçu sur la tête un poids de bascule du moulin de son métier.

LA LA GAULOISE. — La formation de l'équipe III (vétérans) pour le jeu de football sera définitivement réglée ce soir.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMÉLIORATIONS. ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART. Les marchés n° 1 et n° 2 de la rue de la République, à Lille, sont transférés et réunis 27, rue Equivoque, ancienne maison Henri Desbassalles.

TOURCOING. UN ÉCHO DU JUBILÉ DE M. LE DOYEN DE SAINT-CHRISTOPHE. — Dans la soirée de mercredi, est parvenu de Rome, le télégramme suivant: « Saint-Père envoie de cœur au chanoine Vanboeckelaer, benédiction apostolique demandée, à l'occasion du jubilé pastoral, par trois dignes ecclésiastiques de sa paroisse qui, maintenant, demeurent à Rome ».

LES VAGABONDS. — Dans la soirée d'hier, vers sept heures, les gendarmes ont saisi sur la place du Foyer, un homme de 30 ans, nommé Joseph Bougeois, et Constant Roche, âgés respectivement de 34 et 41 ans. Tous deux sont originaires du département de la Seine-Inférieure: le premier, de Caudebec; le second, de Rouen.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier jeudi, il est arrivé aux halles centaines: marée, 2,650 k; huîtres, 2,000 k; pommes de terre, 700 k; carottes, 250 k; navets, 150 k; oignons, 350; oignons, 700; céleris, 110 boîtes.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la soirée du dimanche 7 courant, vers six heures, un domestique, Victor Vanhecker, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, s'est fait un effort au poignet gauche en soulevant une caisse. M. le docteur Ledue a prescrit une manœuvre qui a été exécutée dans la soirée.

LA MESSSE DE LA CROIX-ROUGE. — Une messe solennelle sera célébrée pour les Officiers et Soldats enfants de Tourcoing, morts au service de la France, le dimanche 10 novembre 1901, à onze heures et demie très précises, en l'église du Sacré-Cœur, par les soins du Comité de la Société de Secours aux Blessés militaires et du Cercle des Officiers. Une allocution de circonstance sera faite par M. Tablé Reboux.

amouneur du pensionnat Saint-Michel. Des places seront réservées pour les autorisés. La Musique Municipale priera son concert à la cérémonie.

SUCCES SCOLAIRE. — M. Paul Duguessoy, fils de M. Duguessoy, élève de l'École de la rue Ternaux, a obtenu le premier prix de sa classe à l'École de la rue Ternaux, à l'occasion de la distribution des prix.

REUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — La Commission municipale déléguée à la direction du service de voirie se réunira aujourd'hui, à huit heures du soir, à l'Hotel de Ville.

IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE. — Pendant la dernière quinzaine du mois d'octobre il est entré en France par la gare de Tourcoing: livres en langue française, 1,450 kilos; livres en langues mortes, 1,600 kilos; musique imprimée, 130 kilos; chromolithographie, 1,500 kilos; livres de 10 à 20 pages, 3,000 kilos; livres de 20 à 30 pages, 1,700 kilos; imprimés avec blancs à remplir à la main, 500 kilos; journaux français, 1,120 kilos; soit un total de 6,810 kilos expédiés en 40 colis.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'OCTOBRE. — Durant le mois d'octobre dernier, l'état-civil de Tourcoing a enregistré: naissances, 173, dont 153 légitimes et 20 illégitimes; mariages, 47; décès, 97, dont 5 mort-nés. Les causes de la mortalité ont été: typhoïde, 1; choléra, 1; diphtérie et croup, 1; coqueluche, 1; tuberculose des poumons, 12; cancer et autres tumeurs malignes, 7; méningite simple, 1; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 2; maladies organiques du cœur, 4; bronchite aiguë, 3; bronchite chronique, 1; pneumonie, 2; autres affections du poumon, 13; diarrhée, 13; diabète et entérite, 1; cirrhose du foie, 2; néphrite et maladie de Bright, 1; tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme, 1; septiciémie puerpérale, 1; autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement, 1; débilité congénitale et vices de conformation, 6; débilité sénile, 6; morts violentes, 2; suicides, 2; autres causes, 9.

UNE BONNE CAPTURE. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré le 22 octobre dernier par M. de Beaudry, juge d'instruction du parquet de Lille, les agents de la sûreté ont arrêté jeudi dans la soirée à la Croix-Rouge, un repris de justice des plus dangereux, nommé Charles-Louis Dhooche, âgé de 40 ans, ouvrier tisserand, sans domicile fixe. Cet homme, qui a déjà subi une vingtaine de condamnations pour divers délits, est recherché pour vol. On sait que Dhooche s'est rendu coupable d'une tentative de vol à main armée chez sa tante, mais, ayant été surpris, il avait fui par les toits. A ce moment il essaya d'échapper à la police en déclarant qu'il s'était présenté chez sa tante pour l'étrangler. Dhooche sera conduit à Lille ce matin, vendredi.

CES JOURS DERNIERS nous avons signalé la disparition à la gare d'une caisse contenant des flacons d'eau de Cologne et de glycérine qu'un fournisseur de l'usine de la rue de la République, à Lille, avait envoyés par le train de midi.

LES VAGABONDS. — Dans la soirée d'hier, vers sept heures, les gendarmes ont saisi sur la place du Foyer, un homme de 30 ans, nommé Joseph Bougeois, et Constant Roche, âgés respectivement de 34 et 41 ans. Tous deux sont originaires du département de la Seine-Inférieure: le premier, de Caudebec; le second, de Rouen.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier jeudi, il est arrivé aux halles centaines: marée, 2,650 k; huîtres, 2,000 k; pommes de terre, 700 k; carottes, 250 k; navets, 150 k; oignons, 350; oignons, 700; céleris, 110 boîtes.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la soirée du dimanche 7 courant, vers six heures, un domestique, Victor Vanhecker, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, s'est fait un effort au poignet gauche en soulevant une caisse. M. le docteur Ledue a prescrit une manœuvre qui a été exécutée dans la soirée.

LA MESSSE DE LA CROIX-ROUGE. — Une messe solennelle sera célébrée pour les Officiers et Soldats enfants de Tourcoing, morts au service de la France, le dimanche 10 novembre 1901, à onze heures et demie très précises, en l'église du Sacré-Cœur, par les soins du Comité de la Société de Secours aux Blessés militaires et du Cercle des Officiers. Une allocution de circonstance sera faite par M. Tablé Reboux.

et résultat un plat dont la cuisson nécessitera huit jours de repos. — Dans le logement de M. Bilet, rue de Roubaix, un ouvrier d'entretien, Aloïs Gode, âgé de 32 ans, demeurant rue des Bonnets, 10, a reçu dans l'œil un jet d'eau contenu dans un seau de M. le docteur Bétrugnot, appelé à visiter l'ouvrier, lui a prescrit quelques jours d'incapacité de travail.

Le docteur vétérinaire, Alceste Leman, âgé de 27 ans, demeurant rue Saint-Blaise, occupé à la démolition, rue Nationale, pour le compte de M. Léopold Fiorin, est tombé avec son cheval dans la fosse à pied droit. M. le docteur Vienne a ordonné à l'ouvrier un repos d'une semaine.

— A la filature de coton de MM. L. et F. Motte frères, rue des Patis, un jeune ouvrier de 16 ans, Gustave Vandenbrouck, a eu la main gauche prise par la patte d'alimentation d'une machine à tisser et le doigt index fortement écartelé. L'insupportable de travail sera d'une semaine de jours.

— A la filature de laine de MM. Filles frères, rue du Touquet, un ouvrier, Joseph Vandeweyer, âgé de 17 ans, est tombé en bas de l'échelle et, dans sa chute, s'est fait une plaie profonde à la main. M. le docteur Carrière a soigné la blessé et a prescrit un repos de trois semaines.

— A l'approche de l'hiver nous croyons utile de rappeler, tant pour les bonnes œuvres que pour les besoins personnels, qu'il existe au n° 3 de la place de la République, à Tourcoing, un dépôt de secours de bonneterie en tous genres.

Ce magasin vient d'être abondamment pourvu par la fabrique d'un stock de retours d'échantillonnage et d'articles défranchis ou démodés. 95041d

MARCO-EN-BARCEL. — EN MARTELANT UNE CHAUDIÈRE, un ouvrier de la distillerie de MM. Lesaffre et Bonville, Victor Poppe, âgé de 46 ans, demeurant à Miroir, a été atteint à la main gauche par l'outil qui manœuvrait. Il s'en est suivi une plaie contuse qui, de l'avis de M. le docteur Duroquet, nécessitera un repos de quinze jours.

RECOMPENSES AUX NOURRISSINS. — Sur la proposition de M. le docteur Galleux, médecin inspecteur de Roubaix, des récompenses viennent d'être accordées, pour leurs bons soins aux enfants qui leur ont été confiés, aux nourrices dont les noms suivent: Mmes Louise Vanbelle, rue de la Laiterie, 1ère, 20 francs avec diplôme d'honneur; Mme Cléopâtre-Lévesque, hameau du Gavre, à Linselles, 1ère, 30 francs avec diplôme; Mme Louise Deleu, quartier de la Bassée, à Linselles, 20 francs avec diplôme; Mme Deschamps, hameau de la Bassée-Ville, à Bousbecq, obtient une prime de 20 francs, pour avoir élevé un nourrisson au lait de chèvre.

ADJUDICATIONS. — Il a été procédé, hier, à la Mairie, aux adjudications suivantes: — Hospices. — Epaves en 1902: Une seule soumission a été déposée par M. Vandepote Achille, qui a fait un rabais de 7 francs pour 100 sur le prix de l'estimation et a été déclaré adjudicataire.

Vente nécessaire au même établissement pendant l'année 1902. Deux soumissions ont été déposées: la première, par M. Pierre Loridan, s'offrant à livrer la viande de bœuf ou de vache à 1 fr. 19 le kilogramme; la seconde par M. Jules Capelle, s'offrant à livrer à 1 fr. 15 le kilo. Les deux soumissions ont été déclarées nulles.

Bureau de Bienfaisance. — Pain de ménage nécessaire aux assistés du Bureau de bienfaisance pendant l'année 1902. — Trois soumissions ont été déposées: la première, par M. Louis Dejeune, qui a offert 0.04 et 0.10 Soins, à six mois à Marsaille, en 1893; il a ensuite fait partie d'une bande de voleurs qui mettaient les bijoutiers à l'œuvre. L'indication de la police a été envoyée au Bureau de bienfaisance. L'indication de la police a été envoyée au Bureau de bienfaisance. L'indication de la police a été envoyée au Bureau de bienfaisance.

UN INCENDIE DANS UNE FABRIQUE DE CHAUSSES. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un violent incendie, dont les causes sont jusqu'ici inconnues, s'est déclaré vers minuit, dans la fabrique de chaussures de MM. G. Lemaire et A. Verschaure, rue de Lille, 188. Le feu avait pris naissance dans l'atelier de vernissage, et, trouvant un aliment facile dans les vernis et matières grasses que contenait la salle, les flammes s'élevèrent rapidement et atteignirent les étages. Les secours furent promptement organisés, et les pompiers, avertis par le loquin, arrivèrent, sous la conduite de leur capitaine, M. Emile Vanvoerde, et se mirent en devoir de combattre le fléau.

Le feu gagnait toujours et les flammes devenaient plus intenses; elles atteignirent bientôt les étages qui occupent les cinq années à un portage citoyen, dont nous croyons ici devoir signaler la conduite, M. Edmond Gilès, boulanger, se dévoua, et, seul, réussit à faire sortir de leur écurie, les chevaux, que les flammes brûlaient déjà; les cinq animaux a et le poil et le crin brûlés. Cependant, le feu, vivement attaqué, put être circonscrit, et c'est heureux que l'établissement entier n'ait pas été la proie des flammes. Les pertes, causées par